

COMMUNIQUE DU 9 AVRIL 2020

Chères Consœurs, Chers Confrères,

Voici quelques informations et rappels qui vous seront utiles, j'espère.

Association MOTS

MOTS, association créée pour venir en aide aux médecins est particulièrement active en cette période très difficile que nous traversons. N'hésitez donc pas à téléphoner au **0608 282 589** pour obtenir tout conseil ou aide dont vous pourriez avoir besoin (soutien psychologique, aide financière, ...).



DENTISTES - INFIRMIERS - KINÉSITHÉRAPEUTES - MÉDECINS - PHARMACIENS - PODOLOGUES - SAGES-FEMMES
INDÉPENDANCE • CONFIDENTIALITÉ • CONFRATERNITÉ • NEUTRALITÉ

Procédures de prophylaxie antithrombotique

Procédures de prophylaxie antithrombotique que nous avons validées avec le département universitaire de médecine générale (Docteur DUPOUY) et le comité de lutte contre la thrombose (CLOT) du CHU (Pr BURA RIVIERE et Pr SIE). Il s'agit de préconisations qui s'adressent aux patients NON hospitalisés : <http://www.ordmed31.org/covid-19/article/procedures-de-prophylaxie>.

Rappel = Prise en charge des patients

En première intention, **tout patient suspect d'être infecté au coronavirus** doit être **orienté vers son médecin généraliste** traitant qu'il contactera par téléphone.

Ce parcours est fondamental et doit être largement rappelé, si besoin par l'intermédiaire d'une affiche à la porte du cabinet médical.

Celui-ci jugera, en fonction de la symptomatologie clinique présentée ou évoquée :

- soit de le recevoir si ce dernier ne présente finalement pas de signes suspect d'infection à coronavirus mais une autre pathologie,
- soit de lui proposer une téléconsultation si le patient est suspect d'infection à coronavirus, sans signe de gravité évident initialement,
- soit de l'orienter vers l'une des unités de soins dédiées de proximité afin d'y être évalué.

Merci de **ne pas adresser directement** les patients vers le centre 15 ou aux urgences.

Il est **fondamental** que les cabinets médicaux des médecins généralistes, des pédiatres, des gynécologues, des psychiatres et des autres spécialités puissent rester accessibles à tout patient non suspect d'infection à coronavirus.

En effet, il est impératif **de ne pas remettre à plus tard certains soins ou certains actes** qui garantissent l'équilibre du système de soins dans les semaines à venir.

Ne pas retarder les soins courants, c'est garantir l'équilibre du plan de lutte contre l'infection entre les praticiens de ville et ceux exerçant en établissements de santé privés et l'hôpital.

Approvisionnement des masques

Rappel : tous les médecins libéraux ont le droit à une dotation personnelle de 18 masques (telle que prévue par la directive DGS) <https://dgs-urgent.sante.gouv.fr/dgsurgent/inter/detailsMessageBuilder.do?id=30751&cmd=visualiserMessage>

Pour les médecins actifs à exercice libéral qui auraient des difficultés particulières dans leur exercice et en plus de leur dotation personnelle en pharmacie d'officine, le CDOM31 pourrait leur attribuer, **au titre de la solidarité médicale nécessaire**, une dotation de « dépannage » afin qu'ils puissent maintenir leur activité dans les meilleures conditions. Merci de vous manifester exclusivement par mail à l'adresse suivante : haute-garonne@31.medecin.fr.

Garantir à chacun des médecins une protection par masques nous paraît un préalable indispensable et incontournable.

Aides financières possibles – cotisations sociales

Gouvernement - Communiqué de presse – Covid 19 :

Les dispositifs d'aides publiques ouverts aux professionnels libéraux de santé :

https://minefi.hosting.augure.com/Augure_Minefi/r/ContenuEnLigne/Download?id=3F61156A-0514-4C89-9AE6-D23EF82A0F32&filename=1004%20-%20Covid-19%20-%20Les%20dispositifs%20d%E2%80%99aides%20publiques%20ouverts%20aux%20professionnels%20lib%C3%A9raux%20de%20sant%C3%A9.pdf

Prêts garantis par l'Etat : <https://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/2020/dp-covid-pret-garanti.pdf>

URSSAF : <https://www.urssaf.fr/portail/home/praticien-et-auxiliaire-medical/actualites/covid-19--mesures-daccompagnemen.html>

CARMF : <http://www.carmf.fr/page.php?page=actualites/divers/2020/faq-covid-19.htm>

En cette veille de week-end de Pâques et malgré le confinement qui reste la mesure principale de la stratégie actuelle dans le cadre de l'épidémie, je vous souhaite de pouvoir trouver un moment de tranquillité et de quiétude malgré les contraintes qui pèsent sur nous tous.

Bien confraternellement.

Professeur Stéphane OUSTRIC

Président

